
RETROSPECTIVE DE
LA JOURNÉE
DÉPARTEMENTALE
DES BÉNÉVOLES

3 DECEMBRE MCT BORIS VIAN PONTAULT COMBAULT



ECHANGER, réfléchir, AGIR !

Dans le cadre du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (Sdavs), piloté par la Caf, les fédérations départementales des Foyers Ruraux, des Familles Rurales et des Centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne ont organisé le 3 décembre dernier une journée départementale dédiée aux bénévoles, aux côtés des autres partenaires institutionnels signataires : l'Etat (Sdjes), l'Education Nationale, le Département, la Msa, l'association des Maires et Présidents d'EPCI, l'association des Maires Ruraux, la Cnav Ile-de-France. L'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf77) s'est associée à cet événement.

L'idée : nous rencontrer autour d'une journée thématique, pour valoriser l'action des bénévoles, en attirer de nouveaux et les fidéliser, échanger autour de leurs besoins, proposer des ressources aux structures / associations. Ce temps de rencontres et d'échanges avant tout convivial et enrichissant pour chacun des participants, alimenté par des ateliers, conférence, mini-forum des initiatives et bien plus !



SOMMAIRE

CONFÉRENCE : « LE RENOUVELLEMENT ASSOCIATIF EN QUESTION » – ROGER SUE	4
SYNTHÈSE DES ATELIERS	8
# 1 « comment j'ORGANISE une ACTION en TOUTE sécurité ? »	8
Atelier animé par Sylvie Boscus - SDJES 77 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) 77	
# 2 : « comment j'ÉQUILIBRE la RELATION salariés-bénévoles ? »	10
Atelier animé par Anne-Lise Bouteiller, Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Seine-et-Marne	
# 3 : « comment JE fais UNE place à la JEUNESSE ? »	11
Atelier animé par Sandrine Keropian et Morgane Lopez, Fédération Départementale des Foyers Ruraux	
# 4 : COMMENT je PERMETS aux USAGERS de DEVENIR bénévoles ?	14
Atelier animé par Aurélien Boutet – Fédération Départementale des Foyers Ruraux	
# 5 « comment JE dialogue AVEC les ÉLUS ? »	16
Atelier animé Lynda Mansouri, Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne, Audrey Mink et Josée Argentin du Conseil Départemental de Seine et Marne, Julien Aguin, Association des Maire Ruraux de Seine et Marne	
# 6 « comment j'ACCOMPAGNE la FONCTION employeur / comment j'ACCOMPAGNE les DIRIGEANTS ? »	17
Atelier animé par Ike Chapotot, Fédération Départementale des Familles Rurales et Aline Gerard, Udaf 77	
MINI forum DES initiatives ASSOCIATIVES	20
L'ASSOCIATION ENTRAIDE DÉPLACEMENT	
L'ASSOCIATION CO-LECTIF	
LES QUINCONCES	
MJC DE NOGENT SUR MARNE (94)	

CONFÉRENCE : « LE RENOUVELLEMENT ASSOCIATIF EN QUESTION » - ROGER SUE

Roger Sue est sociologue et socio économiste, Maître de Conférences à l'Université Paris V, Sorbonne, chercheur au Cerlis CNRS, Président du groupe d'experts de Recherches et Solidarités, qui mène 3 à 4 études par an sur le milieu association et le bénévolat, les responsables associatifs. « La France associative en mouvement » en est une publication annuelle.

Présentation du contexte par Aurélien Boutet, Directeur de la Fédération des Foyers Ruraux de Seine et Marne : nous avons d'un côté des institutions qui incitent de plus en plus à l'engagement bénévole et en face, des associations qui ont subi de plein fouet la crise Covid et qui connaissent des difficultés, notamment en



Retrouver la vidéo ici : <https://youtu.be/F5mziK7P0Vk>

termes d'accès à des locaux municipaux ou de mobilisation de bénévoles.

Roger Sue : la transformation du lien social constitue un marqueur de transformations historiques voire civilisationnelles. C'est au XVIIIème siècle, avec les Lumières que l'on voit apparaître la catégorisation des individus : ce n'est plus la communauté qui prédomine mais des sociétés d'individus. Cette évolution fait naître :

- La démocratie
- Le marché
- L'égalité des genres

Les évolutions sont très lentes et peu perceptibles bouleversent le lien social. Cette individualisation a deux grandes conséquences qui changent les rapports sociaux :

- L'individualisation relationnelles : jamais les gens n'ont eu autant de rapports sociaux, de

contacts relationnels. Jamais il n'y a eu autant d'associations : dans les années 1960, on en comptait 600 000, aujourd'hui : 1 million 700 000

- Nouvelle notion de l'égalité : l'individualité signifie désormais la singularité, alors qu'auparavant il n'y avait que les Bourgeois, les élites qui pensaient être distincts, singuliers des autres. Je suis différent donc je suis essentiellement l'égal de l'autre : il s'agit d'une forme d'égalité par l'être et non pas seulement par l'avoir. Cette évolution a pour conséquence une sensibilité à l'inégalité beaucoup plus forte. Paradoxalement, les gens se sentent de plus en plus égaux dans une société qui l'est de moins en moins.

Nous constatons en effet une forme d'horizontalisation de la société, alors que les institutions, elles, restent verticales, ce qui pose un problème.

Ce n'est pas la démocratie qui fait l'association mais l'association qui fait démocratie. Il manque une strate entre le Politique (cité organisée) et la Politique (les institutions). Cette strate manquante viendra de la société civile.

Comment passer de l'associativité native à l'association et l'association à l'associationnisme ?

A moyen terme ce n'est pas possible. Le lien social vient d'abord du rapport à soi, puis du rapport aux autres, à la société et à l'environnement.

Les partis politiques et les syndicats sont beaucoup décrédibilisés aux yeux de la population, alors que les associations restent plutôt bien vues.

Qu'est-ce qui fait la citoyenneté aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'être citoyen ?

C'est une participation à la vie de la société.

Pour les Révolutionnaires, il n'y a qu'une seule démocratie possible : l'Agora, la démocratie directe. Mais en France, c'est impossible donc par défaut c'est la démocratie représentative qui s'installe. Les Gilets jaunes par exemple revendiquent la démocratie directe.

Historiquement, le travail a été inventé pour que les gens participent activement à la Cité. Auparavant, le travail était toujours associé à la douleur. On a transformé le travail pour des raisons politiques exclusivement. Ce n'est que bien plus tard que nous nous sommes rendu compte que le travail permettait l'accumulation de richesses et donc le capitalisme. A la Révolution, on avait l'idée que le travail allait rendre les gens égaux : le travailleur serait l'égal du patron.

Ce qu'il manque aujourd'hui c'est la vision de cette citoyenneté, il faut la refonder, sans cela, le risque c'est le repli identitaire. Le travail représente en tout est pour tout 10% du temps de vie : la vie est ailleurs, elle est dans la civilité. Ceux qui ont trouvé l'association peuvent être considérés comme des privilégiés car la vie associative transforme pour toute la vie (exemple du Mécénat d'entreprise développé par Roger Sue à la Fondation SNCF).

L'engagement associatif ne se fait pas simplement au sein de la structure mais irrigue dans tous les champs.

Une bonne nouvelle :

- Les jeunes : rattrapent le retard qu'ils avaient sur les autres moyennes d'âges dans le bénévolat : + 10 points

Ce sont 5 millions de bénévoles « piliers » qui sont actifs chaque semaine, 18 millions environ au total. Il est vrai que depuis une dizaine d'années, le bénévolat global n'a pas progressé et représente 36% de la population.

Une mauvaise nouvelle :

- La catégorie la plus âgée s'est désengagée et le problème c'est que c'est celle qui est la plus active au quotidien, notamment en assumant des responsabilités.

Ainsi l'engagement des jeunes ne remplace pas celui des plus âgés et le renouvellement des responsables associatifs est très difficile.

On ne peut pas véritablement parler de « crise » du bénévolat mais plutôt d'une « préoccupation ». Ce que l'on constate c'est que l'engagement au sein des associations a diminué au profit de l'engagement dit « informel ». Les jeunes sont freinés par les modalités d'inscription, d'adhésion.

Qu'est-ce que l'associationnisme ?

C'est un courant politique (Proudhon, Fourier, Leroux, XIX^{ème} siècle). Les premiers socialistes français développent la doctrine selon laquelle la vraie démocratie c'est l'association. Pour que le contrat social fonctionne il faut à la base une association, ce qui donnera la loi de 1901.

Le lien social mais aussi les structures, institutions, doivent être associationnistes. Proudhon disait « il faut l'association du foyer à l'atelier ». En 1848 la société était associationniste mais la France n'était pas prête. L'associationnisme c'est la réconciliation entre la société civile et la politique, c'est la 2^{ème} République. Ce terme posait un problème car avait une visée universelle mais n'était pas traduisible, Leroux invente donc le terme de « socialisme » à la place.

L'association = pouvoir de faire

La Politique = pouvoir de faire exécuter

Il faut que cela se concilie. Les associations ne sont pas que des contre-pouvoirs car elles proposent beaucoup d'idées qui peuvent être reprises (exemple la Couverture Maladie Universelle (CMU) est à la base une proposition de ATD Quart Monde).

On peut distinguer des déterminants / motivations au bénévolat :

- La tradition familiale
- La précocité de l'engagement : c'est un gage de la pérennisation de l'engagement associative tout au long de sa vie

Le Mouvement associatif¹, qui fédère un grand nombre d'associations en France, plaide pour la construction d'un parcours d'engagement des jeunes, l'instruction citoyenne, afin que le jeune puisse comprendre que la citoyenneté est un acte de faire ensemble. Le service national universel (SNU)² est institué mais au final ne représente que très peu de temps (une semaine / an). Il est question aussi d'un compte d'engagement citoyen³ qui comptabiliserait les heures de travail et les heures de bénévolat pour donner droit à des heures de formation.

Il faut mener une réflexion sur les différentes formes d'engagement et comment les statuts des associations peuvent inclure ces différentes formes.

L'impératif « engagez-vous ! » ne fonctionne que pour une certaine catégorie de population, qui a conscience de cette nécessité et qui pense aussi qu'elle en a les moyens. Les autres, les catégories socio professionnelles les plus faibles notamment, pensent que ce n'est pas pour elles. Il faut donc arriver à faire passer l'idée que le moindre coup de main est important. Il existe une stricte proportionnalité entre niveau de diplôme et niveau d'engagement bénévole.

Les échanges de savoirs réciproques fonctionnent bien : le temps d'un homme vaut le temps d'un autre.

Il faudrait aller vers le développement du statut de volontaire car on ne peut pas demander aux gens toujours plus de temps et de professionnalité (au sens étymologique du terme = celui qui croit en quelque chose), sans aucune rétribution. A la différence du bénévolat, le volontariat suppose :

- Une contractualisation
- Une indemnisation (et pas un salaire qui reviendrait à tuer le bénévolat)

Universaliser le volontariat tout au long de sa vie permettrait aussi de desserrer l'étau du travail qui parfois est en perte de sens.

Question de la salle : le volontariat ne serait-il pas un salariat déguisé ?

Pour Aurélien Boutet des Foyers Ruraux l'injonction à l'engagement entraîne des effets pervers : on valorise les compétences citoyennes dans son parcours professionnel, l'engagement devient donc intéressé et est dévoyé (exemple : le BAFA donne des points supplémentaires pour Parcours sup : on retrouve dans les formations BAFA des jeunes qui viennent uniquement pour leur compte personnel et pas pour les autres)

On assiste au déplacement du « bien public » vers le « bien commun » car on ne pourra plus assurer les fonctions sociales par le travail. Si l'on comptabilisait l'économie contributive (le Care) + l'économie domestique, cela correspondrait entre 1/3 à 1/2 du PIB.

Autres pistes :

- Salaire à vie
- Revenu universel : Roger Sue est favorable à un revenu civique pour ceux qui s'engagent car le revenu universel, pour tous, est profondément inéquitable.

1 [Le Mouvement associatif](#)

2 [Service National Universel | SNU](#)

3 [Le Compte d'Engagement Citoyen, qu'est-ce que c'est ? | Associations.gouv.fr](#)

SYNTHESES des ATELIERS # :

#1 « comment j'organise une ACTION en toute sécurité ? »

Atelier animé par Sylvie Boscus - SDJES 77 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale 77)

Contexte :

La diversité des associations constitue un tissu particulièrement dynamique en termes d'organisation d'événements. Quelles que soient les manifestations organisées par les associations, elles ont très souvent besoin de conseils afin que leur événement se déroule en toute sécurité.

Présentation de l'atelier :

À partir du document fourni (flyer) identifier les connaissances de chacun sur le sujet afin de répondre aux problématiques par des échanges de pratiques.

Objectifs de l'atelier :

- Présenter les démarches pour organiser une manifestation
- Présenter les règles de sécurité
- Présenter les textes règlementaires

Thématiques abordées :

- Déclaration de l'événement (lieu de la manifestation, aménagements, nuisances éventuelles...)
- La commission de sécurité
- Les assurances
- Règlementation applicable à une buvette, à la vente de produits alimentaires et diffusion de musique
- Question sur l'accessibilité des lieux
- Comment communiquer sur l'événement

Constats relevés lors des échanges :

- Difficulté à organiser des manifestations, car souvent ce sont des bénévoles qui doivent organiser, mettre en place, participer, ranger....
- Investissement horaire et humain très lourd (un peu toujours les mêmes)
- Ne connaissent pas vraiment la réglementation
- Ne savent pas quelle assurance pour l'évènement....

Les participants sont tous des bénévoles et se disent dépassés par les démarches à faire pour organiser un évènement.

En conclusion :


- Les associations structurées avec des salariés et adhérents ne connaissent pas la réglementation et les personnes-ressources à mobiliser pour l'organisation.
- Les petites associations fonctionnent avec «la bonne volonté» des bénévoles et ne sont pas conscientes des risques qu'elles prennent en organisant un évènement.
- Elles manquent d'information ou ne savent pas où aller la chercher
- Ne connaissent pas les assurances relatives à l'organisation d'un évènement



2 : « COMMENT J'ÉQUILIBRE LA RELATION SALARIÉS-BÉNÉVOLES ? »

Atelier animé par Anne-Lise Bouteiller, Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne

1. « comment j'organise une ACTION en TOUTE sécurité ? »



COMMUNE

Co-construction dans le respect
Dirigée par un CA composé de bénévoles qui donnent des instructions



ASSOCIATION

Idem
Dirigée par un élu

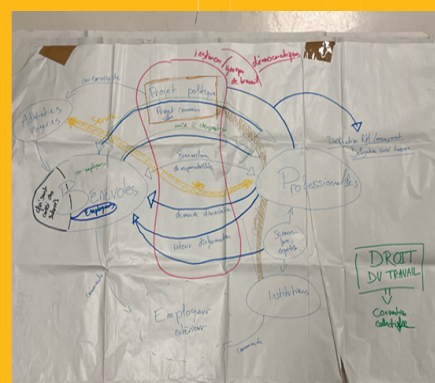
- o Actions coordonnées par des salariés avec des bénévoles
- o Confiance/autonomie laissées tant que possible aux bénévoles
- o Intervention des salariés axées sur l'écoute/dialogue/communication/respect/ambiance
- o Le bénévole fait partie de l'équipe, représente la structure
- o L'engagement peut être acté par une charte ou une convention.

2. qui DIRIGE quoi ?

Très différents selon les structures et les moments
Les administrateurs orientent la politique
+ les institutions (CAF)
Habitants et partenaires (CSC)
Les financeurs / appels à projet

Comment s'organise la collaboration et la gestion

- o Conseil administration – bureaux
- o Commissions thématiques
- o Réunions de fonctionnements
- o Echange dématérialisé (courriels, framadata...)
- o Echange informels (facilitateurs) CONVIVIALITE



3 : « COMMENT JE FAIS UNE PLACE À LA JEUNESSE ? »

Atelier animé par Anne-Lise Bouteiller, Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne

Contexte :

Afin de répondre à la problématique que rencontrent plusieurs associations, soit une difficulté à toucher le public « jeune », nous nous sommes intéressés à la question suivante :

Comment faire une place à la jeunesse en milieu associatif ? Mais avant de traiter le « comment », il nous semblait important de définir la jeunesse et surtout s'interroger sur « pourquoi » s'intéresser à ce public.

Interviews mutuelles

Un premier temps de rencontre en petit groupe, sous forme d'interviews mutuelles, a permis aux participants de se rencontrer, de s'interroger sur leurs pratiques et sur les attentes qu'ils pouvaient avoir concernant l'atelier :

- Prénom du participant (avec anecdote de jeunesse) ;
- Dans quelle association le participant est bénévole (type d'asso) ;
- Ce que le participant fait dans cette association ;
- Est-ce que des jeunes viennent dans son association ? Si oui, pour quelles raisons viennent-ils ? Si non, selon le participant, pourquoi ? ;
- Quelles sont les attentes du participant concernant l'atelier ;

Ce temps nous a permis de constater que sur les 11 participants, peu d'entre eux avaient des jeunes au sein de leur association. De manière générale, les attentes concernant l'atelier étaient donc de savoir comment faire pour que les jeunes viennent, ou bien s'intéressent à l'association et à ce qui s'y fait.

Technique de Delphes

Après quoi, nous nous sommes interrogés sur « qu'est-ce-que la jeunesse ? ». La technique de Delft nous a ainsi permis de travailler à une définition commune de la jeunesse.

Durant cet exercice, nous avons pu remarquer qu'il était difficile pour les participants de se mettre d'accord sur une seule définition.



Pour certains l'âge représente l'un des premiers indicateurs de jeunesse, tandis que pour d'autres, l'âge ne fait que limiter cet « état » de jeunesse qui selon eux revête plus d'une période, d'un état d'esprit. Pour d'autres, travailler à la définition même de « jeunesse » revenait à mettre dans une case une seule catégorie de personnes. Néanmoins, avec l'appui des animatrices, les participants sont parvenus à choisir une définition.

Brainstorming

Une fois le groupe en possession de la définition commune, nous avons pu nous intéresser au « pourquoi » : pourquoi faire une place à la jeunesse dans les associations ? L'objectif de cette question étant de pousser les participants à se questionner sur la place de la jeunesse, à se positionner vis-à-vis de cette dernière et bien-évidemment de susciter l'échange entre les bénévoles.

Pour ce temps, le groupe a été scindé en deux afin de faciliter l'échange (une animatrice par groupe).

Globalement, les deux groupes ont fait des retours similaires : reprise du flambeau, la jeunesse c'est l'avenir, renouveler les bénévoles vieillissants, continuer à faire vivre l'association, s'intéresser aux jeunes d'une autre manière qu'en les pointant du doigt, valoriser les jeunes.

Puis, toujours en demi-groupe, les participants ont dû réfléchir collectivement à la question suivante : comment, dans l'idéal, ils pourraient faire place à la jeunesse dans leur structure ? Dans l'idéal c'est-à-dire : quelles sont les conditions pour faire place à la jeunesse dans leur structure, association, et donc qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour faire place aux jeunes.

Mise en situation

Enfin, le groupe de participants a été scindé en trois pour que chaque petit groupe puisse travailler à une mise en situation.

Les mises en situation :

1. Pour l'été 2023, la MJC X propose aux jeunes de 12-17 ans de monter un festival artistique. (Comment vous y prenez-vous ? Vous en tant que bénévole.)
2. L'association de défense pour l'environnement de votre commune organise une journée citoyenne à destination des jeunes. (Comment vous y prenez-vous ? Vous en tant que bénévole.)

3. Le comité d'animation de votre village organise un repas de Noël à destination des aînés. Les jeunes de la commune sont également invités à s'impliquer lors de ce temps intergénérationnel. (Comment vous y prenez-vous ? Vous en tant que bénévole.)

Au milieu du temps imparti pour l'exercice de mise en situation, une grille a été distribuée aux participants pour les aider à situer la participation des jeunes dans la mise en situation donnée.

Nous avons pu remarquer que situer la participation des jeunes (notamment sur l'avant, pendant et après projet) et le rôle de chacun n'a pas été évident, malgré la présence de la grille.



Echelle de la participation

Nous avons donc clôturé l'atelier avec une présentation et distribution de l'échelle de la participation de Sherry Arnstein.

4 : COMMENT JE PERMETS AUX USAGERS DE DEVENIR BÉNÉVOLES ?

Atelier animé par Aurélien Boutet – Fédération Départementale des Foyers Ruraux

Contexte :

La question de départ était de savoir pourquoi les usagers des structures ne s'engagent pas d'avantage. Il s'agissait de comprendre quels pouvaient être les freins à l'engagement et comment les lever.

Interviews mutuelles :

Un travail en petit groupe sous forme d'interviews mutuelles invitait les participants à répondre à 4 questions visant à analyser les situations, identifier les contraintes et envisager des pistes d'amélioration :

- Pourquoi rendre les usagers bénévoles ?
- Que fait-on dans nos structures pour rendre les usagers bénévoles ?
- Quels sont les freins que l'on rencontre ?
- Dans l'idéal, que pourrait-on faire d'autres ?

Petit jeu sur la participation :

Un petit jeu est proposé aux participants les invitants à choisir parmi une liste d'évènements le ou les évènements auxquels ils ne participeraient jamais et pour quelles raisons.

Les réponses données par les participants permettent de dégager des critères universels expliquant la non-participation des personnes : ça ne m'intéresse pas / je n'aime pas ça / j'aurais l'impression de ne rien y comprendre / je n'y connais rien / ça va être ennuyeux...

Ainsi cette séquence a permis de mettre à jour que nous avons tous des bonnes raisons de ne pas participer à une action. Ceci peut tout à fait s'appliquer à la participation à la vie d'une structure.

Identifier les freins dans les ateliers :

Parmi les principaux freins identifiés par les participants :

- Méconnaissance de la structure, de ce qu'est une association, un centre social...
- Manque de temps de la part des usagers
- Freins liés aux moyens : moyens de transports, moyens financiers...
- Peur de ne pas savoir
- La structure / l'association peut paraître comme un groupe fermé qui n'incite pas à entrer
- La peur de devoir trop s'engager

Face à ces constats plusieurs pistes ont été amorcées dans les ateliers, complétées par les apports de l'intervenant :

- **Informier les gens, expliquer** : qu'est-ce qu'une association, un centre social, une Mjc... comment cela fonctionne, qu'est-ce que signifie et implique une « adhésion ». Expliquer comment fonctionnent les instances...
- **Aller au-devant des personnes, les accompagner** : rarement les personnes vont pousser la porte d'un lieu ou d'une instance qu'ils ne connaissent pas. Il est donc nécessaire de mettre les personnes en confiance, de les accompagner dans une réunion, de légitimer le fait qu'elles peuvent participer, donner leur avis etc. Il faut permettre à chacun ou chacune de s'engager à son rythme, permettre une progressivité dans l'engagement.
- Soigner l'accueil : d'un point de vue étymologique « accueillir » signifie « aller vers l'autre ». Ce qui signifie qu'accueillir ce n'est pas se contenter d'attendre que les



gens viennent vers nous. Il s'agit d'une démarche proactive à partir de laquelle on va informer les personnes, être à leur écoute et les inviter à exprimer leurs envies, leurs besoins... c'est la première étape importante pour rendre les gens acteurs. A noter qu'on peut accueillir à plusieurs moments, en différents endroits : l'accueil ne se résume pas au bureau d'accueil. Mais aussi dans les ateliers, lors des évènements etc.

- Une responsabilité collective : favoriser l'implication des usagers doit être une responsabilité partagée. Chacun doit se sentir concerner. Souvent on ne prend pas le temps de travailler cette question. Dans chaque association il pourrait y avoir un groupe en charge de ses questions qui réfléchit à ce qu'il convient de mettre en place, travaille sur les messages, les outils etc.
- Créer des espaces de dialogue, de débat et de construction collective : les adhérents doivent pouvoir agir sur le projet de l'association, il faut sortir des Assemblées Générales qui par exemple en font de simples spectateurs. Les instances doivent être repensées comme des espaces de construction collective et non comme des chambres d'enregistrement. D'autres espaces moins formels peuvent être

imaginés, en insistant sur la convivialité.

- Adapter les outils de communication : il y a une nécessité d'avoir des outils qui parlent de la vie associative, de son fonctionnement et pas seulement des activités. Souvent les plaquettes de communication sont des catalogues de services et/ou d'activité qui réduisent les adhérents à leur seule fonction d'utilisateur, voire de consommateur.

- Donner envie : souvent les discours consistant à mobiliser les bénévoles sont négatifs et défaitistes. « C'est vraiment compliqué, il y a de moins en moins de bénévoles, les gens sont consommateurs »... Or ces discours sont démobilisateurs. Il s'agit d'imaginer des discours qui donnent envie, qui montre ce qu'il y a de positif à s'engager.



5 « COMMENT JE DIALOGUE AVEC LES ÉLUS ? »

Atelier animé Lynda Mansouri, Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne, Audrey Mink et Josée Argentin du Conseil Départemental de Seine et Marne, Julien Aguin, Association des Maire Ruraux de Seine et Marne

1. Comment entretenir une relation entre élus et bénévoles basée sur la confiance ?

- Connaissance mutuelle (des champs d'intervention de l'autre)
- Sortir de ses préjugés vis-à-vis de l'autre
- Etre cohérent entre le dire et le faire.

Se respecter les uns les autres, admettre les valeurs des habitants
Dépasser les clichés / Aller au bout des engagements associatifs

Remercier et communiquer sur l'aide reprise par la collectivité territoriale
Devenir un soutien pour le territoire, en le valorisant dans l'intérêt général.
Favoriser des moments de rencontres entre élus et bénévoles
Inviter élus à l'Assemblée Générale de l'association

2. Comment coopérer avec les élus sur le territoire au profit des habitants ?

1. Mettre en valeur nos objectifs et projets et bénéfiques aux habitants
2. Ça dépend des élus – respects des valeurs des uns et des autres
3. Connaissance des uns et des autres

1. Avoir une activité récurrente : annuelle
2. Ecouter les besoins des habitants
3. Se faire accepter en tant que structure et devenir un acteur incontournable
4. Leur demander leurs attentes, devenir force de proposition

- Intéresser les élus aux attentes/besoins des habitants au travers d'actions répondants à ces besoins
- Montrer à l'élus tout l'intérêt politique qu'il peut retirer de notre action qu'il accompagne !
- Faire signer des conventions d'engagement à tous

3. Comment solliciter les moyens nécessaires au bon fonctionnement la structure ?

- Se renseigner sur la composition de l'équipe municipale, ou de l'équipe de la communauté de communes / d'agglomération, du Département...
 - Demander un rendez-vous à l'élus concerné par écrit en précisant l'objet et intérêt pour l'association et pour la collectivité concernée
 - Les différents moyens : locaux, aide financière, communication, juridique et humain
- o Connaître les domaines de compétence de chaque institution (Co-financeurs et/ou partenaires)
 - o Utiliser des mots clés et connaître leur grille de référence.
 - o Connaître la méthodologie d'élaboration du projet
 - o Connaissance des élus concernés
 - o Avoir un projet bien balisé/défini en objectif et financement

6 « COMMENT J'ACCOMPAGNE LA FONCTION EMPLOYEUR / COMMENT J'ACCOMPAGNE LES DIRIGEANTS ? »

Atelier animé par Ike Chapotot, Fédération Départementale des Familles Rurales et Aline Gerard, Udaf 77

Objet : mon parcours d'employeur associatif : de la toute première fois à une gestion régulière

Cible : Je suis responsable associatif et je réfléchis à mon premier recrutement, je reprends une association qui a des salariés, je gère un ou plusieurs salariés et j'ai des questions... Cet atelier propose de (re)découvrir le parcours complet de la gestion RH, en partant des besoins de l'association jusqu'au processus de recrutement et de gestion des salariés.

Objectifs de l'atelier :

- ð Savoir identifier les besoins de mon association
- ð Connaître le cadre associatif
- ð Les solutions d'embauche
- ð Les obligations employeur
- ð Les aides à l'embauche
- ð Les différentes phases du recrutement
- ð Connaître les étapes liées à un contrat

Méthodologie :

Afin d'aborder les différentes thématiques et répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons fait le choix de proposer une approche situationnelle aux participants.

Ainsi, et dans le but d'illustrer nos propos, nous avons imaginé un exemple d'association qui avait pour ambition de mettre en place un espace de vie sociale avec évidemment à terme, l'embauche d'un coordinateur.

Ce cas pratique a permis à chacun d'endosser le rôle de dirigeant associatif bénévole et ainsi d'étudier les besoins.

Après une présentation de chacun, nous avons proposé au groupe de composer des petits groupes de travail de 2 à 3 personnes.



LES ateliers BRAINSTORMING :

ETAPE 1 : EVALUER *les* BESOINS *et* LES ressources DE mon ASSOCIATION

Mes questionnements : Quels sont les moyens à notre disposition pour mener les actions de l'association ? Et quels sont nos besoins par rapport au développement de nos activités ? Est-ce qu'il faut recruter ? Quels sont les financements acquis et les pistes complémentaires de financement alternatif ? En tant qu'espace de vie sociale, quels sont les obligations et les objectifs auxquels on doit répondre vis-à-vis de nos financeurs ? Dans la perspective d'un recrutement, quel est le cadre légal de la fonction employeur de notre association ? Qui signe le contrat ? Qui est le responsable RH ?

ETAPE 2 : DÉFINIR un CADRE, envisager DES aides ET anticiper DES obligations

Mes questionnements : Quelles sont les différentes formes légales à ma disposition pour recruter ? Quelle solution choisir ? Quels sont les avantages et les inconvénients des différentes formes de contrat ? Quel type de contrat privilégier ? Dans la perspective d'un recrutement, quelles sont les obligations et les démarches administratives à anticiper ? De quelle convention collective relève notre association ?

Plusieurs dispositifs d'aide à l'embauche existent, quels sont-ils ? Quel serait le dispositif le plus approprié à notre association ?

ETAPE 3 : LE *recrutement* : offre / cv / entretien

Mes questionnements : Quels sont les éléments à retrouver dans une offre d'embauche ?

Où publier son offre (sites, réseaux ...) ? Comment sélectionner les CV ? Comment préparer l'entretien d'embauche ? Comment animer un entretien et quelles sont les étapes ? Quels critères sont à retenir pour sélectionner son meilleur candidat ?

ETAPE 4 : ASSURER *ma* FONCTION employeur

Mes questionnements : Quels sont les éléments obligatoires à retrouver dans un contrat de travail ? Quels sont les délais pour signer le contrat ? Quelles sont les différentes échéances à respecter qui rythment la vie du contrat (entretiens ...) ? Quelles sont les différentes fins de contrat possibles ? Comment bien accompagner son salarié ?

RESTITUTION des GROUPES

Chaque groupe a présenté le fruit de leurs réflexions après un temps de travail d'environ 20 minutes.

Le cas pratique a donc servi de fil rouge pour mener l'atelier et chacun a pu s'approprier la fonction employeur aux différentes étapes du processus de recrutement. La restitution à l'oral a favorisé la prise de paroles de chaque groupe et celle de l'ensemble des participants qui se sentaient libres d'ajouter des éléments aux réponses et de formuler également des questions.

Nous apportons également des éléments complémentaires aux réponses et répondions aux questions posées.

En plus des échanges menés lors de l'atelier, il nous semblait essentiel de proposer des supports aux participants afin qu'ils puissent repartir avec des éléments concrets. Nous avons donc préparé 4 fiches pratiques correspondant aux 4 étapes de recrutement identifiées au préalable.

BILAN

- Les participants ont manifesté un grand intérêt à l'atelier et se sont prêtés au jeu du cas pratique.
- À l'issue de l'atelier, ils ont fait part de leurs retours positifs et ont apprécié la méthodologie proposée, les échanges et les supports mis à leur disposition.
- La dynamique du groupe était vraiment intéressante malgré des niveaux de connaissances assez variables entre participants.
- Il nous a manqué 10 minutes pour terminer plus sereinement l'atelier
- Cette formation peut servir de base pour une formation plus complète à destination des bénévoles.

MINI forum DES INITIATIVES associatives

L'ASSOCIATION *entraide DÉPLACEMENT* (GUÉRARD, 77)



Entraide Déplacements c'est du transport à la demande, grâce à des bénévoles.

« Bien vieillir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble ». En se mettant au service des personnes dépourvues de moyens de transports, Entraide Déplacements a touché du doigt la difficulté de vivre en milieu rural quand on ne conduit pas. L'association a pour but de vaincre l'isolement des personnes sans moyen de locomotion en assurant un transport à la demande. Chaque transport est pour tous les bénévoles l'occasion d'écouter, d'aider, d'apporter un moment de convivialité ; en bref de « rendre service ».

Aujourd'hui Entraide et Déplacement, c'est :

- Transport à la demande : 30 communes desservies
- Portage de repas : 10 communes desservies
- 350 adhérents, 52 chauffeurs bénévoles et 10 standardistes bénévoles.
- 2 800 déplacements, 60 000kms parcourus par an, 2 600 repas livrés.

Elle est affiliée à Familles Rurales et à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales).

➡ Plus d'informations : [ENTRAIDE DEPLACEMENTS - Commune de Guérard \(guerard.fr\)](http://ENTRAIDE DEPLACEMENTS - Commune de Guérard (guerard.fr))

L'ASSOCIATION *co-lectif ENSEMBLE pour LA lecture* (PONTAULT combault, 77)



a pour objet de faire connaître, faciliter et encourager la lecture. Ce sont plus de 35 bénévoles au service de la lecture et de tous : lecture en milieu scolaire ou périscolaire, au sein de crèches, des lectures partagées enfants-parents, des animations de rues, des interventions auprès de personnes âgées ou isolées... L'association intervient chaque semaine dans 10 Centres de loisirs d'écoles élémentaires, 11 Centres de loisirs d'écoles maternelles et dans 2 crèches collectives et 4 crèches familiales.

➡ Plus d'informations : [Encourager la lecture | Pontault | co-LECTIF](#)



LES QUINCONCES (FÉRICY, 77)

L'association Les Quinconces a pour vocation d'animer un café associatif rural, un lieu de rencontre, de partage et de convivialité. Elle promeut les relations intergénérationnelles, dans un esprit de solidarité, d'entraide, de transmission réciproque. L'association propose des animations culturelles, des événements festifs et artistiques. Elle peut aussi proposer des services de proximité dans le but d'échanger et de partager des savoirs, des compétences, des opportunités, des objets...



Les Quinconces est affiliée à la Fédération des foyers ruraux de Seine-et-Marne

➡ Plus d'informations : [Qui sommes-nous? \(wordpress.com\)](http://www.lesquinconces.com)

MJC de NOGENT SUR MARNE (94)

Présentation de « La Partagerie » : pôle de la MJC Louis Lepage qui rassemble les actions de l'association en lien avec la transition écologique, le changement des modes de consommation et le partage de savoir-faire.



Elle comprend la création d'un réseau de compostage local sur Nogent sur Marne, l'aménagement et l'entretien d'un jardin partagé en permaculture, le développement d'espaces de dons et de réutilisation, l'animation de cafés des bricoleurs et d'ateliers autour de zéro déchet. La Partagerie, c'est aussi des temps de rencontre, des formations ou encore des fêtes, animés par les permanents de la MJC mais qui s'appuient sur la participation des habitants et d'autres acteurs locaux.

➡ Plus d'informations : [Partagerie | MJC Louis Lepage \(mjc-nogent.com\)](http://www.mjc-nogent.com)



La journée départementale s'est conclue sur les allocutions officielles de :

- M. Gilles Bord, Maire de Pontault-Combault qui accueillait l'événement
- Mme Boscus, représentante du Sdjes
- Et M. Chabert, Président du Conseil d'Administration de la Caf

JOURNÉE DES Bénévoles

DE SEINE-ET-MARNE

samedi 3 décembre 2022

MJC-MPT BORIS VIAN

L'occasion de nous rencontrer, d'échanger, de réfléchir et d'agir ensemble dans un esprit de convivialité ! (? texte à trouver)

9H30 - 10H

ACCUEIL Petit-déjeuner convivial !

10H - 10H15

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Répartition des participants dans les différents ateliers.

10H15 - 12H15

ATELIERS ET CONFÉRENCE

au choix !

PARTICIPEZ À UN
DES ATELIERS OU À
LA CONFÉRENCE !

↳ **CONFÉRENCE**



La remobilisation associative en question.
Avec Nom de l'Intervenant, expert en ...

ATELIER 1

**COMMENT J'ORGANISE UNE
ACTION EN TOUTE SÉCURITÉ ?**

par la **SDJES77**

L'organisation d'un événement suppose une prise de responsabilités, notamment concernant les procédures de déclaration ou d'autorisation à réaliser en amont ainsi que la mise en place d'un dispositif préventif de secours et de sécurité dans le but de garantir une sécurité optimale pour les participants. Pour sécuriser votre manifestation, cet atelier présente les démarches réglementaires à effectuer et les réglementations à connaître en tant que structure associative organisatrice ainsi que des conseils et techniques pour concevoir votre événement associatif en toute sécurité.

ATELIER 2

**COMMENT J'ÉQUILIBRE
LA RELATION SALARIÉS-
BÉNÉVOLES ?**

par la **Fédération des Centres
Sociaux de Seine-et-Marne**

La relation salarié/ bénévole est l'une des bases du travail au sein des structures. L'objectif de cet atelier est de permettre à chacun d'échanger sur le rôle d'un bénévole et de partager les points de vue salarié et bénévoles sur le bénévolat. Le but de l'atelier est de permettre à travers le retour d'expérience, aux bénévoles et aux salariés de mieux se situer au sein de leur structure tout en repérant les missions de l'autre.

ATELIER 3

**COMMENT JE FAIS UNE PLACE
À LA JEUNESSE ?**

par la **Fédération des Foyers
Ruraux de Seine-et-Marne**

Texte à venir

Otatiis suntior mo in plit qui doleniarn autet omniatur, quatiis dolorerion corest estrum sed qui tem ium enitio. Ibus, volorporro eat.

Imi, sunduciet quo dolut ut a sitint invelit ature, odi tet ulparuptatia dempor sit qui inis ex eum cumquatia solo tetusandest voluptate prest, optatur minciderro tores resciliet eles ut et fuga. Nam eaque



ESPACE café-échanges



Vous pouvez aussi choisir de participer à des échanges informels sur vos associations dans l'espace café-échanges ! Ouvert le matin et l'après-midi !

12H15-13H30

REPAS PARTAGÉ *offert!*

Couscous végétarien et dessert local

13H30-15H30

ATELIERS ET MINI-FORUM

au choix!

*PARTICIPEZ À UN
DES ATELIERS OU
AU MINI-FORUM !*

MINI-FORUM DES INITIATIVES

Découvrez différentes initiatives associatives !

ATELIER
4

COMMENT JE PERMETS AUX USAGERS DE DEVENIR BÉNÉVOLES?

par la Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Maine
D'usager à bénévole... comment faire ? « On ne trouve plus de bénévole. Les gens ne s'engagent plus, ils sont consommateurs... » On entend souvent ceci dans les associations. Mais au delà des constats que faire ? Et d'abord de quoi parle-t-on ? Qu'attendons nous des bénévoles ? Quelle place leur laissons-nous ? Que faisons-nous pour les mobiliser... ou peut-être inconsciemment pour les repousser ? Et si on s'arrêtait pour y réfléchir collectivement ?

ATELIER
5

COMMENT JE DIALOGUE AVEC LES ÉLUS ?

par la Fédération des Centres Sociaux de Seine-et-Marne et le Conseil Départemental de Seine-et-Maine
La relation salarié/ bénévole est l'une des bases du travail au sein des structures. L'objectif de cet atelier est de permettre à chacun d'échanger sur le rôle d'un bénévole et de partager les points de vue salarié et bénévoles sur le bénévolat. Le but de l'atelier est de permettre à travers le retour d'expérience, aux bénévoles et aux salariés de mieux se situer au sein de leur structure tout en repérant les missions de l'autre.

ATELIER
6

COMMENT J'ACCOMPAGNE LA FONCTION EMPLOYEUR / COMMENT J'ACCOMPAGNE LES DIRIGEANTS ?

par Familles Rurales de Seine-et-Maine et l'UDAF77
Mon parcours d'employeur associatif : de la toute première fois à une gestion régulière. Je suis responsable associatif et je réfléchis à mon premier recrutement, je reprends une association qui a des salariés, je gère un ou plusieurs salariés et j'ai des questions... Cet atelier vous propose de (re) découvrir le parcours complet de la gestion RH, en partant des besoins de l'association jusqu'au processus de recrutement et de gestion des salariés.

15H30-16H

CLÔTURE DE LA JOURNÉE + ALLOCUTION OFFICIELLE

Fin de cette journée départementale !

PROGRAMME - Journée des Bénévoles de Seine-et-Marne - 3 Décembre 2022